

INFORMATIONS DE L'ÉTAT 16 novembre 2020

Situation sanitaire – dernières données hospitalières et indicateurs sanitaires

Le niveau de circulation du coronavirus reste très élevé en Bourgogne-Franche-Comté, la région faisant partie des plus durement touchées par cette deuxième vague, juste derrière Auvergne-Rhône-Alpes.

En région Bourgogne Franche-Comté :

- 1 776 patients sont actuellement hospitalisés, dont 237 sont en réanimation.
- 6 142 personnes sont sorties de l'hôpital depuis le début de la crise
- 1541 personnes sont décédées du COVID à l'hôpital depuis le 1^{er} mars

Dans le Territoire de Belfort :

- 139 personnes sont actuellement hospitalisées, dont 26 sont en réanimation
- 711 personnes sont sorties de l'hôpital depuis le début de la crise
- 233 personnes sont décédées du COVID à l'hôpital depuis le 1^{er} mars

Taux d'incidence / Taux de positivité / Taux d'occupation des lits en réanimation

Indicateur	Région BFC	Nord FC	Département	Seuils à retenir
Taux d'incidence <i>nombre de patients ayant un test RT PCR positif pour 100 000 habitants par semaine (cumul sur 7 jours glissants)</i>	399,31	390,47	357,42	Seuil de vigilance : 10 / 100 000 Seuil d'alerte : 50 / 100 000
Taux d'incidence 65 et +	440,51	403,48	331,83	
Taux de positivité des tests <i>Pourcentage de cas confirmés de Covid-19 parmi les personnes testées sur la période des 7 derniers jours</i>	19,11 %	18,88 %	16,94 %	Seuil de vigilance : 5 % Seuil d'alerte : 10 %
Taux d'occupation des lits en réanimation	126,77 %	/	/	

Lutte contre les violences conjugales et les violences intrafamiliales

Les services de l'État sont particulièrement vigilants et pleinement mobilisés pour lutter contre le fléau des violences conjugales et intrafamiliales pendant ce contexte particulier de confinement, indispensable à l'endiguement de la pandémie de Covid-19.



L'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Si le numéro d'appel 17 ou 112 ou 114 par SMS demeurent naturellement les contacts à privilégier en cas d'urgence, toute victime doit savoir qu'elle peut aussi compter sur un accueil personnalisé et une orientation spécifique et qu'elle peut également quitter son domicile avec ses enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation.

L'ensemble des acteurs territoriaux agissant auprès des victimes de violences conjugales et intrafamiliales restent mobilisés et joignables pendant toute la période de confinement.

>>> [Consulter les modalités d'accueil pendant la période de confinement](#)

Coronavirus COVID-19

Violences conjugales et intrafamiliales

VICTIME OU TÉMOIN ?

En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114 24h/24 7j/7.

115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
119 Enfance en danger.

 **Allez dans votre pharmacie**, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.

 **Rendez-vous sur le tchat en ligne**, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

 **3919** numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.



>>> [A lire : Info rapide n°15 : Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2019](#)

[Aides aux commerces, aux petites entreprises et aux indépendants](#)

Depuis le début de la crise sanitaire, l'État a fait du soutien aux entreprises en difficulté une de ses missions prioritaires au travers de mesures exceptionnelles d'urgence (dispositif de chômage partiel, délais de paiement des échéances sociales et/ou fiscales, rééchelonnement des créances bancaires, report de paiement de factures, fonds de solidarité, prêt de trésorerie garanti par l'État, médiation des entreprises).

Dans le Territoire de Belfort, plus de 150 millions d'euros d'aides de l'Etat ont déjà été versés en soutien à la trésorerie des entreprises.

Plateformes d'orientation et d'information à destination des chefs d'entreprise

- <https://www.relance90.fr/> : plateforme d'orientation des chefs d'entreprise du Territoire de Belfort pour trouver le contact local et vous accompagner :
- 0806 000 245 : plateforme nationale de renseignement et d'orientation des chefs d'entreprises vers les aides appropriées à leurs besoins : 0806 000 245

>>> Télécharger le guide des aides



[Accompagnement dans la numérisation des activités](#)

Le Gouvernement poursuit son accompagnement auprès des artisans, des commerçants, des restaurateurs et des indépendants qui souhaitent poursuivre leur activité grâce à la numérisation, pendant la période de confinement.

Parmi les mesures proposées :

- un chèque numérique de 500 € aux entreprises fermées administrativement pour leur permettre de s'équiper en solutions de vente à distance
- un soutien financier de 20 000 € aux communes qui souhaitent développer des plateformes locales de e-commerce.



Les TPE, PME et ETI souhaitant être accompagnées dans leur digitalisation peuvent solliciter un soutien sur le nouveau portail [Francenum.gouv.fr](https://www.francenum.gouv.fr) ou contacter la CCI du Territoire de Belfort afin d'entrer dans le dispositif [Laboutic.fr](https://www.laboutic.fr)

>>> Télécharger le guide pratique qui recense les conseils et les bonnes pratiques numériques
>>> Consultez le dossier de presse "Plan sur la numérisation des commerces"

[Consommez local auprès des agriculteurs !](#)

Les départements du Doubs et Territoire de Belfort en lien avec la chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs - Territoire de Belfort ont lancé en mai 2020 un site pour soutenir l'agriculture locale et promouvoir une alimentation de proximité.

<https://www.jveuxdulocal25-90.fr/>

Point d'entrée unique pour rechercher les producteurs de proximité, [le site internet "J'veux du local25-90"](#) permet, grâce à une carte interactive de géolocaliser les producteurs locaux, et de prendre connaissance des produits proposés, des modes et conditions de vente (magasin, vente directe, etc.)

Au total, une cinquantaine de producteurs y sont recensés dans une dizaine de catégories :

- Fruits & légumes
- Plantes aromatiques et plantes médicinales
- Fromages & produits laitiers
- Viande, charcuterie et œufs
- Escargots
- Poissons
- Miel & produits de la ruche
- Boulangerie & produits céréaliers
- Boissons alcoolisées
- Autres produits
- Produits Bio

>>> Consultez aussi

[La carte interactive des producteurs locaux](#)

[La page Facebook Bienvenue à la Ferme Doubs-Territoire de Belfort](#)

[La page Facebook de la Chambre d'Agriculture interdépartementale Doubs-Territoire de Belfort](#)

[COVID-19 - Plateforme renforts RH](#)

Le contexte épidémique COVID-19 nécessite le déploiement de renforts humains importants afin d'assurer la montée en charge des services de réanimation et de permettre le repos des personnels soignants fortement mobilisés.

Médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens, aides-soignants, agents des services hospitaliers, agents d'entretien qualifiés..., tous les volontaires sont invités à s'enregistrer dès à présent sur la plateforme :

[Renfort-RH-Crise](#) .

En fonction des besoins, ces professionnels de santé pourront être mobilisés

- directement par une structure sanitaire ou médico-sociale souhaitant bénéficier de renforts
- par leur agence régionale de santé pour venir en renfort d'une structure sanitaire ou médico-sociale.

>>> [Accéder à la plateforme Renfort-RH-Crise](#)

>>> [Lire le communiqué de presse de l'ARS du 5 novembre 2020 appelant à la mobilisation](#)

